



Assemblée Générale Ordinaire et Elective
Vendredi 10 décembre 2021
Procès-Verbal sous la Présidence de François Prudhomme

- **Vérification des votants**

Votant : 59

- **Ouverture de l'A.G à 20h10**
- **Approbation du procès verbale de l'Assemblée Générale 2019 / 2020 du 04 décembre 2020**

Nombre de voix exprimées : 59

Vote Pour : 57

Votre Contre : 0

Abstention : 2

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2019 / 2020 est approuvé.

- **Allocution de M. François Prudhomme, président de la section Football**

M. le Maire adjoint délégué aux sports

Mme La Conseillère Municipale Déléguée à la vie Associative

M. Le Président de l'Omnisports.

Chers Adhérents,

Je tenais tout d'abord à vous remercier de votre présence ce soir qui témoigne de votre intérêt pour notre section. J'espère ne pas trop vous ennuyer dans cet exercice un peu longuet qu'est une assemblée générale au cours de laquelle nous allons analyser l'état de santé du club. Je vous promets seulement de faire de mon mieux.

La gestion d'un Club de Football est source de bien de petits tracas administratifs pour notre bureau qui doit s'assurer de la validité des licences, gérer au mieux les attentes de nos adhérents, s'informer des modifications apportées aux règlements et calendriers footballistiques et surtout

transmettre les informations nécessaires aux différents responsables d'équipes. Cette saison 2020 2021 très spéciale au vue de la crise sanitaire, fut d'autant plus difficile à gérer. La mise en place des protocoles, changeant toutes les semaines, la diffusion des mesures à prendre aux éducateurs, l'information aux familles nous à demander une organisation au top.

Je voudrais, une fois encore, remercier et féliciter tous les bénévoles du club. Les éducateurs, les membres du Comité Directeur et bien sur les membres du bureau qui me supportent au quotidien. Je souhaiterais que tout le monde ait bien conscience du travail et du temps que nos bénévoles consacrent une section qui dépasse les 600 licences depuis 5 ans, 6 ans en comptant la saison 21-22, en organisant des activités quotidiennes sur les terrains que la ville nous met gracieusement à notre disposition.

Sans vous rien n'aurait pu se faire. Personnellement je suis vraiment fier d'être à la tête de cette équipe. La restructuration du Club, l'incorporation de jeunes éducateurs, la meilleure répartition des tâches, peuvent laisser envisager un avenir plus radieux.

Je vais donc maintenant laisser la parole à mes collègues qui vont contribuer à vous informer au mieux de l'état de santé de notre club.

Je vous remercie de votre soutien.

François Prudhomme

- **Présentation et approbation du rapport d'activité, saison 2020 / 2021, par Valentin HERVE-BARGAS, secrétaire général de la section**

Bonjour à tous.

Un rapport d'activité de 21 pages vous seras transmis par mail. Je vous propose de vous lire uniquement le rapport moral qui résume les grandes lignes de notre activité.

Des chiffres tout d'abord :

Cette saison 2020-2021, nous comptons 631 licenciés pour 658 licences. Notre nombre de licencié(e)s a diminué de 14%. Il serait faux de mettre entièrement cette baisse sur le dos du Covid-19, de la fin de saison 2019-2020 blanche et de la menace de l'arrêt du sport à tout moment. Plusieurs éléments expliquent cette diminution : le départ d'éducateurs et joueurs à l'été 2020, le non-engagement d'une équipe U18 masculine ; le choix de la section de limiter le nombre de joueurs dans les catégories des Ecoles de Foot (U6 à U12) pour garantir un taux d'encadrement acceptable. On

compte 416 joueurs et 161 joueuses cette saison. Les joueuses représentent donc 28% de l'effectif joueur ; ce qui est quand même un bel exploit en comparaison aux taux de la FFF qui est de 9,42% (FFF). Le nombre de bénévoles augmente depuis 2 ans : 81 bénévoles cette année. Parmi nos licencié(e)s, nous comptons 38% de réginaburgiens soit 241 personnes. A noter aussi que les licencié(e)s du Territoire Vallée Sud - Grand Paris (VSGP) sont au nombre de 386 et représentent 61% de la section.

L'activité de la section :

Il serait réducteur de dire qu'avec la saison blanche annoncée le 24 mars 2021 par La FFF, il ne s'est rien passé. L'Ecole de Foot féminin a renouvelé son label FFF argent cette saison. De septembre jusqu'au 25 octobre 2020, 40 matchs officiels ont été joués par nos 24 équipes engagées. Même s'il n'y a pas eu de classement en fin de saison, on peut noter que :

- Les vétérans sont allés jusqu'au 2e tour de la coupe Crédit Mutuel IDF.
- Les Séniors Féminines sont allées jusqu'au 4e tour de la Coupe de France Féminine.
- Les stages des Ecoles de Foot de la Toussaint ont ensuite débuté, puis pris fin avec au 30 octobre 2020 avec le confinement.

A partir de ce jour, la section tout entière s'est lancée dans une activité à plein temps : l'animation d'une vie associative et sportive en période de crise sanitaire. Il y a eu des visio, des cours de sport à distance, il y a eu défis et challenges sur les réseaux sociaux, nous avons essayé avec nos moyens, de garder le lien social avec nos licenciés. Dès l'annonce d'une possibilité de réouverture dans le cadre d'une pratique associative encadrée, nous avons organisé le retour sur les terrains de nos 631 licenciés. Nous avons proposé dès le 30 novembre pour les mineurs et dès le 02 décembre pour les adultes, la possibilité de pratiquer une activité physique au stade. Depuis ces deux dates, l'encadrement s'est adapté aux mesures sanitaires applicables au sport en proposant d'autres types de séances. Tout cela n'aurait pas pu être mis en place sans le soutien de l'ASBR Omnisport et la ville de Bourg-la-Reine qui nous ont écouté et n'auront jamais bloqué l'accès au stade, contrairement à beaucoup de municipalités dans les Hauts-de-Seine.

On aura vu en décembre, les Seniors masculins participer aux entraînements sans contact des Seniors Féminines. Les Loisirs, Seniors masculins et Vétérans se seront entraînés ensemble tout un trimestre pour ceux qui le souhaitent. Les deux tournois de futnet (tennis ballon sans contact) ont amené un public intergénérationnel à (re)découvrir le football diversifié et la compétition autrement. L'animation de nos réseaux sociaux a aussi été amenée à évoluer et à s'intensifier. Et nous avons investi dans un nouveau site internet.

En conclusion, et pour reprendre l'expression du Président du District 92, on peut considérer que nous faisons partis de ces « clubs qui ont eu un dynamisme qu'ils n'imaginaient pas avoir » grâce au covid.

Merci à vous.

- **Approbation du rapport d'activité 2020 / 2021**

Nombre de voix exprimées : 59

Vote Pour : 59

Votre Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport d'activité de la saison 2020 / 2021 est approuvé à l'unanimité.

- **Présentation du rapport financier, saison 2020 / 2021, par Christophe Ganieux, trésorier de la section**

LES CHARGES :

- Achat stockés / Augmentation des fournitures administratives : Augmentation des fournitures administratives due entre-autre à l'achat de tablettes électroniques pour la gestion des feuilles de matchs informatisées et à la création d'un site web.
- Achat d'équipement sportif :
 - Achat des tenues sportives : Diminution due à la diminution du nombre de licenciés
 - Achat de matériel sportif : Renouveau de l'équipement (Ballons (350), Chasubles, Buts, Mur de tirs, Coupelles plates, Filet de Futnet, Tablettes tactiques...)
- Autres services extérieurs
 - Dont personnel Extérieur à l'association : Convention entre l'ASBR Football et Sport Solution pour la mise à disposition d'une apprentie Secrétaire administrative pendant 3 mois. À la suite de l'arrêt des compétitions, le télétravail obligatoire et la baisse d'activité, le contrat a été stoppé après 3 mois.
 - Dont rémunération arbitrages : Nette baisse due aux arrêts des compétitions (COVID)
 - Dont défraiement franchise quasi bénévole : en baisse à la suite de l'arrêt des entraînements de certaines catégories et le non-engagement d'équipes U18 et Seniors 2.
 - Formation encadrement : Nette baisse due aux arrêts des compétitions (COVID)
 - Charge de personnel des sections – Salarié : A 0 car plus de salarié de puis la saison 2019 / 2020

- Autres charges de gestion courante : Baisse globale due aux arrêts des compétitions, à un dégrèvement des licences 7000€ et au non-versement des cotisations ASBR pour l'année 2020/2021 à la suite d'une décision du CODIR ASBR
- Matériel investissement : Achat de 2 sèche-linges et un ordinateur

Résultat de l'exercice : 24 583€.

La section Football souhaite réinvestir ce résultat dans l'achat d'un véhicule pour la saison 2021 / 2022. Les déplacements dans le département et la région Ile-de-France sont nombreux. Nous constatons que les parents n'ont pas toujours la possibilité d'accompagner les licenciés à l'extérieur soit pour des raisons de programmes, soit par absence de voiture. L'achat d'un véhicule propre au football permettrait d'optimiser nos déplacements.

LES PRODUITS :

- Prestations de service : Petite augmentation due à l'augmentation de stages et à la participation à un tournoi féminin U18/Seniors.
- Subventions
 - Conservation du montant de l'ANS à 4500€
 - Bonne surprise avec la perception d'une indemnité de préformation venant du Toulouse Football Club pour l'ancien joueur de l'ASBR football Florian Pannafit à la suite de la signature de son contrat aspirant. Florian a effectué ses sept premières années de football chez nous de 2008 à 2015.
 - Subvention de l'ASBR à hauteur de 10 000€. Notre demande est en baisse à la suite du COVID et l'arrêt des compétitions
- Adhésions : 110 619€

- **Approbation du rapport financier et Vote du quitus de gestion**

Nombre de voix exprimées : 59

Vote Pour : 59

Votre Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport financier et le quitus de gestion de la saison 2020 / 2021 sont approuvés à l'unanimité.

- **Présentation et approbation de la cotisation 2021 / 2022**

Le Comité Directeur propose les cotisation suivantes pour la saison 2021 / 2022 :

- 250 € pour les nouveaux licenciés Hors-communes
- 230€ pour les Renouvellement Hors-communes, et les Nouveaux licenciés réginaburgiens
- 220 € pour les Renouvellement des licenciés réginaburgiens

Cette proposition répond à la demande de la ville de Bourg-la-Reine de proposer un tarif préférentiel aux réginaburgiens, puisque la commune les finances à travers la subvention qu'elle attribue à l'ASBR. Nous poursuivons aussi la volonté du CODIR de proposer à tous les renouvellements un tarif inférieur à celui d'un nouveau licencié.

Nombre de voix exprimées : 59

Vote Pour : 56

Votre Contre : 3

Abstention : 0

Les nouvelles cotisations pour la saison 2021 / 2022 sont approuvées.

- **Présentation et approbation du Budget prévisionnel 2021 / 2022**

LES CHARGES

En reprenant les prévisions d'une saison classique incluant de compétitions, de l'arbitrage et des formation, de nouvelles lignes viennent s'ajouter : Essence et Assurances lié à la prévision d'achat du véhicule.

- Autre charge de gestion courante : prévision de 4 500 € de cotisation ASBR (N-1 et N)
- Matériel investissement : Prévision d'achat d'un véhicule pour les déplacements.

LES PRODUITS

- Subventions
 - Dans la continuité de la dernière subvention, nous avons touchés 4 500 € pour la saison 2021 / 2022
 - Nous demandons une subvention ASBR à hauteur de 15 000 €
- Adhésions : 115 000€

Nombre de voix exprimées : 59

Vote Pour : 59

Votre Contre : 0

Abstention : 0

Le budget prévisionnel 2021 / 2022 est approuvé à l'unanimité.

- **Election des membres du Comité Directeur de la section Football (2 postes)**

Nombre de voix exprimées : 59

Vote plurinominal de 2 noms maximum par bulletin.

- Lucas Lefort : 40
- Mickael Lhuissier : 25
- Elodie Mortier : 20
- Armand Yahia : 31

Lucas Lefort et Armand Yahia sont élus au Comité Directeur de la section Football.

- **Election d'un suppléant de la section au Comité Directeur de l'ASBR (Omnisport) (1 poste)**

Nombre de voix exprimées : 59

Vote Pour : 59

Votre Contre : 0

Abstention : 0

Christophe Ganieux est élu à l'unanimité suppléant de Saïd Achemaoui au Comité Directeur de l'ASBR.

- **Présentation et approbations des modifications du règlement intérieur de la section Football**

Nombre de voix exprimées : 59

Vote Pour : 59

Votre Contre : 0

Abstention : 0

La modification du règlement intérieur de la section Football est approuvée à l'unanimité.

« Seuls les adhérents de plus de seize ans (au jour de ladite assemblée) à jour de leur cotisation au plus tard six mois avant les assemblées générales peuvent prendre part aux votes ou être représentés ».

La mention « *au plus tard six mois* » est supprimée.

- **Présentation et approbation de la demande de dissolution de la section Football de l'ASBR (Omnisport) à partir au plus tôt de la saison 2022-2023**

Le Comité Directeur a émis le souhait, le 26 mai 2021, de quitter le club omnisport pour établir un nouveau club autonome afin de permettre un plus grand développement du football pour tous à Bourg-la-Reine, tout en conservant la pratique sur ses installations.

Après plusieurs mois de réflexions, après avoir étudié la situation du sport au sein de la ville et des clubs du 92, après avoir rencontré le Bureau de l'ASBR, et après avoir été reçu en mairie par Monsieur le Maire de Bourg-la-Reine et sa délégation, nous estimons que nous avons les compétences, pour monter un nouveau club favorisant notre projet de poursuivre la pratique du football, qu'il soit loisirs, compétitifs, pédagogiques, féminins, diversifiés et de santé.

L'autonomie nous permettrait plus de souplesses dans nos actions du quotidien, une simplification des démarches administratives et une meilleure maîtrise de notre projet. Afin de pouvoir créer un club autonome à partir d'une section comme la nôtre, la FFF nous demande un vote de notre Assemblée Générale pour dissoudre la section.

Cette dissolution serait évidemment conditionnée à :

- L'obtention à l'AG de l'ASBR qui aura lieu en février, de l'autonomie de la section Football, le transfert des droits sportifs et l'engagement de ne pas recréer une section Football
- La création d'une nouvelle association qui serait donc le nouveau club de Football de Bourg-la-Reine.

Nombre de voix exprimées : 59

Vote Pour : 58

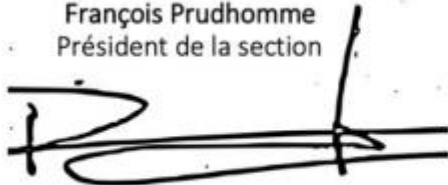
Votre Contre : 0

Abstention : 1

L'Assemblée Générale de la section Football de l'ASBR approuve à l'unanimité la dissolution de la section Football à partir au plus tôt de la saison 2022-2023.

- **Clôture de l'Assemblée Générale à 20h50**

François Prudhomme
Président de la section



Valentin Herve-Bargas
Secrétaire

